

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 42

Séance du 22 janvier 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 34

Tous les délégués

sauf MM. BABILON, Mme DURAND-HEYMES (excusés), MM. PREVOT, WEISS A. qui étaient représentés respectivement par MM. SCHERTZ, HOCH, FEIG, KEMPF.

MM. ATZENHOFFER, LOBSTEIN, WINLING, BERNECKER, ZINCK (excusés)
MM. BAUMANN, FROEHLICH, MEYER Ch.

DEL. N° 11/2001

OBJET : APPROBATION DE DIVERSES MESURES LIEES AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Règlement d'assainissement

Le Président informe le Conseil que plusieurs règlements d'assainissement existent et que le plus récent et le plus détaillé est celui du SICTEU de l'Eberbach.
Il est proposé de le retenir également comme règlement communautaire, après y avoir apporté quelques modifications.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le règlement d'assainissement en vigueur au SICTEU de l'Eberbach comme règlement d'assainissement communautaire avec les modifications suivantes :

Article 29. ajouter :

La mise en chantier des travaux de réalisation des installations sanitaires intérieures ne pourra avoir lieu qu'après réception par le propriétaire de l'autorisation de raccordement délivrée par le S. D. E. A.

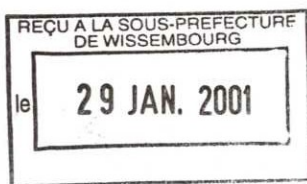
Cette autorisation interviendra après instruction par le S. D. E. A. de la demande de branchement introduite par le propriétaire.

La vérification des installations intérieures et leur mise en conformité sont opérées dans les conditions précisées à l'article 43.

Article 43 :

***mise en conformité des installations intérieures,
supprimer : et sur demande expresse du SICTEU***

Dans tout le règlement remplacer «SICTEU» par «Communauté de Communes ».



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 23 janvier 2001
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL